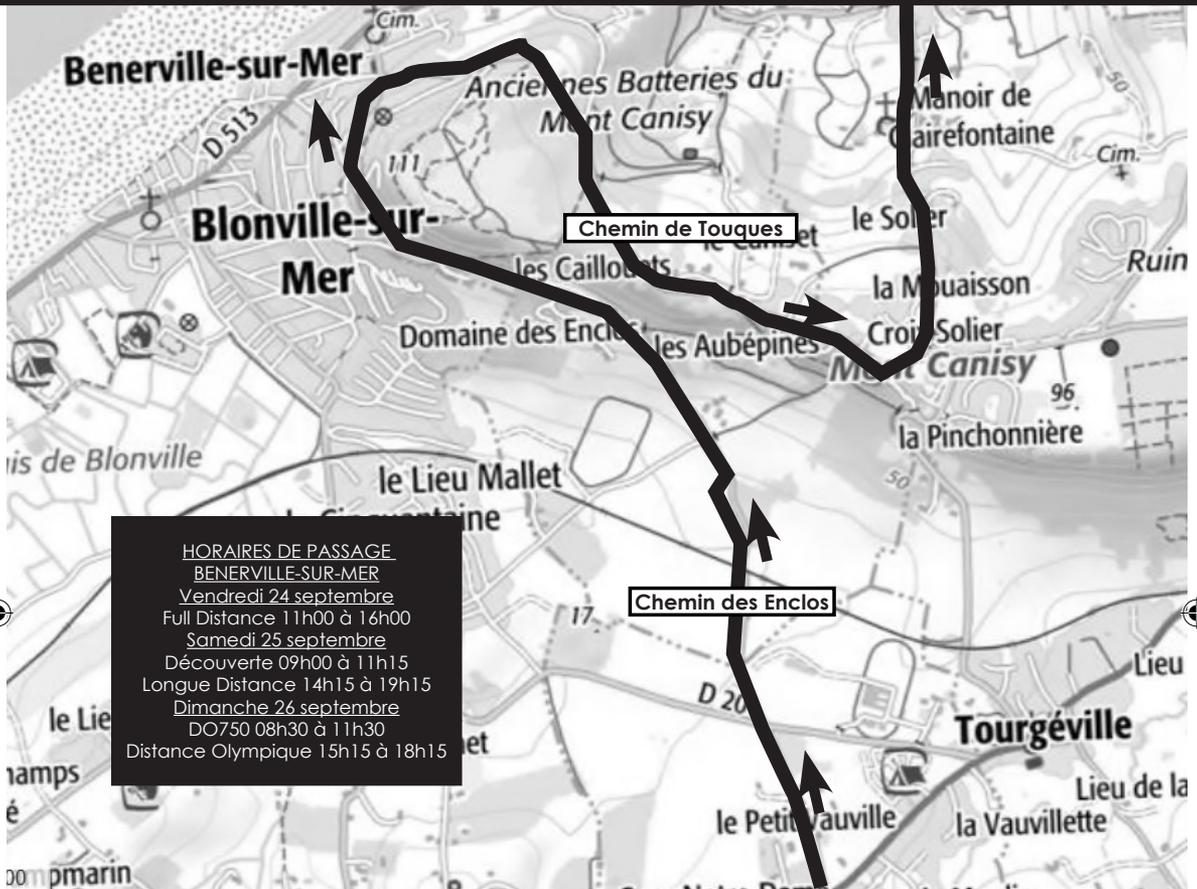




ZOOM SUR BENERVILLE-SUR-MER

ARRETE 2021T0086 et ARRETE AT2021/26



Pour les riverains du parcours : Si vous êtes riverains du circuit vélo, et **n'avez pas d'autres solutions** que de l'emprunter : **dans ce cas, une consigne primordiale : circulez dans le sens du parcours des cyclistes.**

Le circuit est encadré par des signaleurs et les forces de l'ordre. Des panneaux de signalisation seront installés pour vous guider.
Une réouverture partielle de la circulation est prévue selon l'avancée du dernier participant.

Pour les établissements hôteliers / campings sur le parcours :

Vos clients seront considérés comme riverain s'ils sont en possession de leur confirmation de réservation. Elle leur sera demandée en tant que laisser-passer.

